

BÂLE III – PILIER 3
DISCIPLINE
DE MARCHÉ
RAPPORT 2023



UNION BANCAIRE PRIVÉE

Objectif et périmètre du rapport

Principes de publication

L'objectif de ce document est de donner au public une information approfondie sur la gestion des risques du groupe Union Bancaire Privée, UBP SA (ci-après le «Groupe» ou la «Banque»). Le document fournit des informations sur l'adéquation des fonds propres de la Banque et sur le dispositif de gestion des risques mis en place.

Ce document a été établi conformément aux exigences de publication de la Circ.-FINMA 16/1 «Publication - banques» de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA) et de l'art. 16 de l'Ordonnance sur les fonds propres (ci-après l'«OFR»).

Le rapport est publié semestriellement dans un délai de deux mois après la date de bouclage du semestre, ou quatre mois après la date de bouclage annuel. Il est disponible sur le site Internet du Groupe (www.ubp.com).

Les informations contenues dans le présent rapport se réfèrent au bouclage annuel consolidé au 31 décembre 2023 du Groupe.

Périmètre de consolidation

Le cercle de consolidation relatif au calcul des exigences de fonds propres correspond au périmètre applicable à l'établissement des comptes annuels consolidés (voir «Participations consolidées» en page 14 du Rapport financier 2023). Les principales participations et leurs modifications par rapport à l'année précédente entrant dans le calcul des fonds propres réglementaires sont mentionnées dans le Rapport financier 2023 (cf. page 26).

Il n'existe aucune indication des éventuelles restrictions internes ou externes qui empêchent les transferts d'argent ou de fonds propres au sein du Groupe.

Tableau KM1: Chiffres-clés réglementaires essentiels

(en milliers de CHF)

	31.12.2023	31.12.2022	30.06.2023	
Fonds propres pris en compte				
1	Fonds propres de base durs (CET1)	2'330'419	2'202'278	2'222'433
2	Fonds propres de base (T1)	2'330'419	2'202'278	2'222'433
3	Fonds propres totaux	2'334'419	2'206'278	2'226'433
Positions pondérées en fonction des risques (RWA)				
4	RWA	8'081'714	8'255'048	8'134'329
4a	Exigences minimales de fonds propres	646'537	660'404	650'746
Ratios de fonds propres basés sur les risques (en % des RWA)				
5	Ratio CET1 (%)	28,8%	26,7%	27,3%
6	Ratio des fonds propres de base (%)	28,8%	26,7%	27,3%
7	Ratio des fonds propres globaux (%)	28,9%	26,7%	27,4%
Exigence en volants en CET1 (en % des RWA)				
8	Volant de fonds propres selon le standard minimal de Bâle (%)	2,5%	2,5%	2,5%
11	Ensemble des exigences de volants selon le standard minimal de Bâle, en qualité de CET1 (%)	2,5%	2,5%	2,5%
12	CET1 disponible afin de couvrir les exigences en volants selon le standard minimal de Bâle (après déduction du CET1 affecté à la couverture des exigences minimales et, le cas échéant, à la couverture des exigences TLAC) (%)	20,9%	18,7%	19,4%
Ratios-cibles de fonds propres selon l'annexe 8 de l'OFr (en % des RWA)				
12a	Volant de fonds propres selon l'annexe 8 OFr (%)	4,0%	4,0%	4,0%
12b	Volants anticycliques (art. 44 et 44a OFr) (%)	0,035%	0,031%	0,034%
12c	Ratio-cible CET1 (en %) selon l'annexe 8 de l'OFr, majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFr	7,8%	7,8%	7,8%
12d	Ratio-cible T1 (en %) selon l'annexe 8 de l'OFr, majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFr	9,6%	9,6%	9,6%
12e	Ratio-cible global de fonds propres (en %) selon l'annexe 8 de l'OFr, majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFr	12,0%	12,0%	12,0%
Ratio de levier Bâle III				
13	Engagement global	37'371'048	39'614'690	38'493'318
14	Ratio de levier Bâle III (fonds propres de base en % de l'engagement global)	6,2%	5,6%	5,8%

(en milliers de CHF)

	T4 2023 Moyenne 3 mois	T2 2023 Moyenne 3 mois	T4 2022 Moyenne 3 mois	
Ratio de liquidités à court terme (LCR)				
15	Numérateur du LCR: somme des actifs liquides de haute qualité	13'610'559	12'992'094	13'273'443
16	Dénominateur du LCR: somme nette des sorties de trésorerie	4'234'474	4'655'302	3'957'807
17	Ratio de liquidités à court terme (LCR) (en %)	321,4%	279,1%	335,3%
Ratio de financement stable (NSFR)				
18	Refinancement disponible stable	21'104'125	21'919'305	22'249'071
19	Refinancement stable nécessaire	11'276'655	11'784'559	11'454'921
20	Ratio de financement stable (NSFR) (en %)	187,2%	186,0%	194,2%

Tableau OVA: Approche de la Banque en matière de gestion des risques

Gestion globale des risques - Principes généraux

Le mandat de gestion des risques défini par le Conseil d'administration, via le Comité des Risques du Conseil, et le Comité Exécutif, est codifié dans le «Bank Risk Policy & Risk Governance Framework» et le «Bank's Liquidity Risk Tolerance & Risk Appetite Framework», ainsi que matérialisé par des directives et procédures internes, dans le but d'assurer l'identification, la mesure et la gestion des risques inhérents aux activités du Groupe, tant pour le bénéfice des clients que pour celui des actionnaires. Le Groupe maintient ainsi un niveau qualitatif élevé quant aux ressources humaines et aux systèmes et infrastructures informatiques, tout comme il veille à la promotion d'une culture en matière de gestion des risques. Cette approche de gestion des risques dûment intégrée et empreinte de rigueur est la clé de notre réussite, l'objectif étant d'assurer un processus de gestion des risques fiable.

Ce processus est fondé sur des directives exhaustives et détaillées, ainsi que sur des systèmes performants de gestion de l'information destinés à surveiller, contrôler et rendre compte de tous les risques significatifs. Pour assurer une prise de risque prudente et mesurée qui reflète notre stratégie commerciale, nous appliquons un cadre de gestion des risques conservateur à nos activités et à leur planification. Du point de vue organisationnel et structurel, la responsabilité du Groupe en matière de gestion et de contrôle des risques s'exerce à trois niveaux:

- une définition et une supervision stratégiques, par le Conseil d'administration, via le Comité des Risques du Conseil, de la politique générale en matière de risque, ainsi que de la détermination des stratégies de gestion des risques (vision des risques, pension à la prise de risque, et standard de contrôle des risques);
- une gestion et supervision opérationnelles exercées par le Comité Exécutif et le Comité des Risques (formulation et mise en œuvre de stratégies de gestion des risques);
- un contrôle des risques, principalement exercé par l'unité indépendante de contrôle des risques («Risk Management»), ainsi que par le Département Compliance et l'unité de Contrôle Risque Crédit.

Le contrôle du risque est effectué au sein des divers secteurs d'activité du Groupe – englobant les divisions Treasury & Trading, Wealth Management, Asset Management et COO – de la manière suivante:

- supervision indépendante du risque, élaboration de systèmes d'alertes de risque et scénario de crise;
- gouvernance et vision du risque;
- identification, évaluation et reporting quotidien «Daily Risk Snapshot» du profil de risque consolidé de la Banque en relation avec la tolérance au risque définie par le Comité des Risques du Conseil – soit le risque de marché, de liquidité, de crédit et opérationnel – à l'intention des membres du Comité des Risques, et mensuellement à l'intention du Comité des Risques du Conseil et du Comité Exécutif pour analyse et revue;
- contrôle du processus d'investissement («investment suitability») au sein du Wealth Management et de l'Asset Management, mesure de performance/analyse de portefeuille, évaluation des risques opérationnels;
- sélection de systèmes de gestion du risque/conception et entretien; et
- évaluation du risque de produits dérivés/structurés, de nouveaux produits et de nouvelles activités en développement.

Tableau OV1: Aperçu des positions pondérées par le risque

(en milliers de CHF)

	RWA 31.12.2023	RWA 30.06.2023	Fonds propres minimaux 31.12.2023
1 Risque de crédit (sans les CCR - risque de crédit de contrepartie)	4'726'861	5'007'360	378'149
2 dont déterminé par l'approche standard (AS)	4'418'164	4'697'103	353'453
dont risques sans contrepartie	308'697	310'257	24'696
6 Risque de crédit de contrepartie (CCR)	470'023	350'807	37'602
7 dont déterminé par l'approche standard (AS-CCR)	373'015	313'019	29'841
9 dont déterminé par une autre approche (CCR)	97'008	37'788	7'761
10 Risque de variation de valeur des dérivés (CVA)	270'333	162'750	21'627
13 Investissements dans des placements gérés collectivement - approche <i>mandate-based</i>	508'750	542'132	40'700
15 Risque de règlement	955	32	76
16 Positions de titrisation dans le portefeuille de la Banque	129'125	85'600	10'330
18 dont soumises à l'approche <i>external ratings-based approach</i> (SEC-ERBA)	129'125	85'600	10'330
20 Risque de marché	39'474	72'690	3'158
21 dont déterminé par l'approche standard	39'474	72'690	3'158
24 Risque opérationnel	1'936'193	1'912'958	154'895
27 Total	8'081'714	8'134'329	646'537

Tableau LI1: Réconciliation entre les valeurs comptables et les positions réglementaires

(en milliers de CHF)

	Valeurs comptables					Non soumises à des exigences de fonds propres ou soumises à la déduction
	Valeurs comptables selon le cercle de consolidation comptable et réglementaire	Selon prescriptions sur les risques de crédit	Selon prescriptions sur les risques de crédit de contrepartie	Selon prescriptions sur les titrisations	Selon prescriptions sur les risques de marché	
Actifs						
Liquidités	1'340'560	1'340'560				
Créances sur les banques	2'449'054	1'657'770	791'284			
Créances résultant d'opérations de financement de titres	1'016'373		1'016'373			
Créances sur la clientèle	7'382'106	7'240'099	139'307			2'700
Créances hypothécaires	2'084'346	2'084'346				
Opérations de négoce	6'585				6'585	
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	1'086'773		1'086'773			
Autres instruments financiers évalués à la juste valeur	900'965				900'965	
Immobilisations financières	20'139'604	18'809'068	4'736	387'350		938'450
Comptes de régularisation	286'839	286'839				
Participations non consolidées	3'308	2'826				482
Immobilisations corporelles	304'511	304'511				
Valeurs immatérielles	183'891					183'891
Autres actifs	211'016	111'465				99'551
Total des actifs	37'395'931	31'837'484	3'038'473	387'350	907'550	1'225'074

(en milliers de CHF)

Valeurs comptables

Valeurs comptables selon le cercle de consolidation comptable et réglementaire	Selon prescriptions sur les risques de crédit	Selon prescriptions sur les risques de crédit de contrepartie	Selon prescriptions sur les titrisations	Selon prescriptions sur les risques de marché	Non soumises à des exigences de fonds propres ou soumises à la déduction	
Engagements						
Engagements envers les banques	1'968'508	416'334			1'552'174	
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	5'341'561				5'341'561	
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	23'939'950	1'539'100	6'363		22'394'487	
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	1'440'987	1'440'987				
Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur	1'117'354			1'117'354		
Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage	335'000				335'000	
Comptes de régularisation	497'643				497'643	
Autres passifs	63'484				63'484	
Provisions	36'825				36'825	
Total engagements	34'741'312	1'539'100	1'863'684	-	1'117'354	30'221'174

Les valeurs comptables selon le cercle de consolidation comptable et les valeurs réglementaires sont identiques.

Tableau LIA: Explications relatives aux différences entre les valeurs comptables et les valeurs réglementaires

Les valeurs comptables selon le cercle de consolidation comptable et les valeurs réglementaires sont identiques.

Tableau CC1: Présentation des fonds propres réglementaires pris en compte

(en milliers de CHF)

	31.12.2023	Référence	
Fonds propres réglementaires			
1	Capital social émis et libéré, pleinement éligible	300'000	c
2	Réserves issues des bénéfiques, y compris réserves pour risques bancaires généraux/ bénéfiques(pertes) reporté(e)s et de la période concernée	1'354'791	
3	Réserves issues du capital, réserves (+/-) de change et autres réserves	867'336	
6	Fonds propres de base durs, avant ajustements réglementaires	2'522'127	
8	Goodwill (net des impôts latents comptabilisés)	(183'891)	a
10	Créances fiscales latentes, dépendantes de revenus futurs	(4'745)	
17	Participations qualifiées réciproques (titres CET1)	(3'072)	
28	Somme des ajustements relatifs au CET1	(191'708)	
29	Fonds propres de base durs nets (net CET1)	2'330'419	
45	Fonds propres de base (net T1 = net CET1 + net AT1)	2'330'419	
50	Corrections de valeurs; provisions et amortissements de prudence; réserves forcées relatives aux immobilisations financières	4'000	
51	Fonds propres complémentaires avant ajustements réglementaires	4'000	
58	Fonds propres complémentaires nets (net T2)	4'000	
59	Fonds propres réglementaires totaux (net T1 et T2)	2'334'419	
60	Somme des positions pondérées par le risque	8'081'714	
Ratios de fonds propres			
61	Ratio CET1 (en % des positions pondérées par le risque)	28,8%	
62	Ratio T1 (en % des positions pondérées par le risque)	28,8%	
63	Ratio relatif aux fonds propres réglementaires totaux (en % des positions pondérées par le risque)	28,9%	
64	Exigences de volant spécifiques en CET1 selon le standard minimal de Bâle (volant de fonds propres + volant anticyclique selon l'art. 44a OFR + volant de fonds propres relatif aux établissements d'importance systémique) (en % des positions pondérées par le risque)	2,5%	
65	dont volant de fonds propres selon les standards minimaux de Bâle (en % des positions pondérées par le risque)	2,5%	
66	dont volant anticyclique selon le standard minimal de Bâle (art. 44a OFR, en % des positions pondérées par le risque)		
68	CET1 disponible afin de couvrir les exigences minimales et les exigences en volants selon le standard minimal de Bâle (après déduction des exigences minimales et, le cas échéant, des exigences TLAC couvertes par du CET1) (en % des positions pondérées par le risque)	20,9%	
68a	Exigences globales en CET1 selon l'annexe 8 de l'OFr, majorées des volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR (en % des positions pondérées par le risque)	7,8%	
68b	dont volant anticyclique selon les art. 44 et 44a OFR (en % des positions pondérées par le risque)	0,035%	
68c	CET1 disponible (en % des positions pondérées par le risque)	24,7%	
68d	Exigences globales en T1 selon l'annexe 8 de l'OFr, majorées des volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR (en % des positions pondérées par le risque)	9,6%	
68e	T1 disponible (en % des positions pondérées par le risque)	26,5%	
68f	Exigences globales en fonds propres réglementaires selon l'annexe 8 de l'OFr, majorées des volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR (en % des positions pondérées par le risque)	12,0%	
68g	Fonds propres réglementaires disponibles (en % des positions pondérées par le risque)	28,9%	

Tableau CC2: Composition des fonds propres pris en compte/réconciliation

Bilan

(en milliers de CHF)

	Selon clôture comptable et relative au cercle de consolidation	
	31.12.2023	Référence
Actifs		
Liquidités	1'340'560	
Créances sur les banques	2'449'054	
Créances résultant d'opérations de financement de titres	1'016'373	
Créances sur la clientèle	7'382'106	
Créances hypothécaires	2'084'346	
Opérations de négoce	6'585	
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	1'086'773	
Autres instruments financiers évalués à la juste valeur	900'965	
Immobilisations financières	20'139'604	
Comptes de régularisation	286'839	
Participations non consolidées	3'308	
Immobilisations corporelles	304'511	
Valeurs immatérielles	183'891	a
dont Goodwill	183'891	
Autres actifs	211'016	
Total des actifs	37'395'931	

(en milliers de CHF)

	Selon clôture comptable et relative au cercle de consolidation	
	31.12.2023	Référence
Fonds étrangers		
Engagements envers les banques	1'968'509	
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	5'341'561	
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	23'939'950	
Engagements résultant d'opérations de négoce	-	
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	1'440'987	
Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur	1'117'354	
Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage et emprunts	335'000	
Comptes de régularisation	497'643	
Autres passifs	63'484	
Provisions	36'825	
Total des fonds étrangers	34'741'313	
Fonds propres		
Réserves pour risques bancaires généraux	221'513	
Capital social	300'000	c
dont reconnu en qualité de CET1	300'000	
Réserves légales/réserves facultatives/bénéfices(perces) reporté(e)s et de la période concernée	2'132'616	
Intérêts minoritaires	489	
Total des fonds propres	2'654'618	

Tableau CCA: Principales caractéristiques des instruments de fonds propres réglementaires et autres instruments TLAC

Au 31 décembre 2023

Capital social

1	Emetteur	UNION BANCAIRE PRIVÉE, UBP SA
2	Identifiant ISIN	n/a
3	Droit régissant l'instrument	Droit suisse

Traitement réglementaire

4	Prise en compte sous le régime transitoire de Bâle III	Common Equity Tier 1 (CET1)
5	Prise en compte sous le régime post-transitoire de Bâle III	Common Equity Tier 1 (CET1)
6	Eligible au niveau individuel/du groupe/individuel et groupe	Individuel et groupe
7	Type d'instrument	Titre de participation
8	Montant pris en compte dans les fonds propres réglementaires	CHF 300 millions
9	Valeur nominale de l'instrument	CHF 300 millions
10	Classification comptable	Capital social
11	Date initiale d'émission	03.07.1956
12	Avec ou sans échéance	Perpétuel
13	Date d'échéance initiale	n/a
14	Remboursement anticipé au gré de l'émetteur (sous réserve d'accord prudentiel)	Non
15	Date du remboursement anticipé facultatif/dates relatives à un remboursement anticipé conditionnel/montant du remboursement	n/a
16	Dates de remboursement anticipé ultérieures, le cas échéant	n/a

Coupon/Dividende

17	Dividende/coupon fixe ou variable	n/a
18	Taux du coupon et indice, le cas échéant	n/a
19	Existence d'un mécanisme de suspension des dividendes	n/a
20	Paiement d'intérêts/dividendes: totalement discrétionnaire/partiellement discrétionnaire/obligatoire	Dividende discrétionnaire
21	Existence d'un saut de rémunération (step up) ou autre incitation au remboursement	Non
22	Non cumulatif/cumulatif	Non cumulatif
23	Convertible/non convertible	n/a
35	Position dans la hiérarchie de subordination en cas de liquidation (indication du type d'instrument de rang immédiatement supérieur dans la hiérarchie de l'entité juridique concernée)	Créanciers chirographaires
36	Présence de caractéristiques empêchant une pleine reconnaissance sous le régime de Bâle III	Non

Tableau LR1: Ratio de levier - comparaison entre les actifs au bilan et l'engagement total relatif au ratio de levier

(en milliers de CHF)

	31.12.2023
1 Total des actifs selon les états financiers publiés	37'395'931
2 Ajustements relatifs aux investissements dans des entités bancaires, financières, d'assurance et commerciales, qui sont consolidées au niveau des comptes mais qui ne sont pas incluses dans le périmètre de consolidation réglementaire (Cm 6 et 7 Circ.-FINMA 15/3) ainsi que les ajustements relatifs aux valeurs patrimoniales qui sont déduites des fonds propres de base (Cm 16 et 17 Circ.-FINMA 15/3)	(191'708)
4 Ajustements relatifs à des dérivés (Cm 21 à 51 Circ.-FINMA 15/3)	(1'086'773)
5 Ajustements relatifs aux opérations de financement de titres (<i>securities financing transactions</i> , SFT) (Cm 52 à 73 Circ.-FINMA 15/3)	342
6 Ajustements relatifs aux opérations hors bilan (conversion des expositions hors bilan en équivalents-crédits) (Cm 74 à 76 Circ.-FINMA 15/3)	1'253'256
8 Engagement total soumis au ratio de levier	37'371'048

Tableau LR2: Ratio de levier - présentation détaillée

(en milliers de CHF)

	31.12.2023	31.12.2022	
Expositions bilantaires			
1	Opérations bilantaires (excluant les dérivés et les SFT, mais incluant les sûretés) (Cm 14 et 15 Circ.-FINMA 15/3)	35'292'785	35'608'846
2	(Actifs portés en déduction des fonds propres de base pris en compte) (Cm 7, 16 et 17 Circ.-FINMA 15/3)	(191'708)	(236'998)
3	Total des expositions bilantaires dans le cadre du ratio de levier (sans les dérivés et les SFT)	35'101'077	35'371'848
Expositions sur dérivés			
4	Valeurs de remplacement positives relatives à toutes les transactions en dérivés, y compris celles conclues avec des CCP (après prise en compte des paiements de marges et des conventions de compensation selon les Cm 22 et 23 ainsi que 34 et 35 Circ.-FINMA 15/3)	353'043	656'115
5	Majorations de sécurité (<i>add-on</i>) relatives à tous les dérivés (Cm 22 et 25 Circ.-FINMA 15/3)	540'968	543'103
7	(Déduction portant sur les créances consécutives à des versements de marges selon Cm 36 Circ.-FINMA 15/3)	(894'011)	(600'942)
11	Total des expositions en dérivés	-	598'276
Opérations de financement de titres (SFT)			
12	Actifs bruts relatifs aux opérations de financement de titres sans compensation (sauf en cas de novation auprès d'une QCCP, cf. Cm 57 Circ.-FINMA 15/3), après réintégration de ceux qui ont été comptabilisés comme ventes (Cm 69 Circ.-FINMA 15/3), et après déduction des positions mentionnées au Cm 58 Circ.-FINMA 15/3	1'016'373	1'777'545
14	Expositions envers les contreparties SFT (Cm 63 à 68 Circ.-FINMA 15/3)	342	303'767
16	Total des expositions relatives aux opérations de financement de titres	1'016'715	2'081'312
Autres expositions hors bilan			
17	Expositions hors bilan selon les valeurs nominales brutes, soit avant l'utilisation des facteurs de conversion en équivalents-crédits	1'690'826	2'099'017
18	(Ajustements relatifs à la conversion en équivalents-crédits) (Cm 75 et 76 Circ.-FINMA 15/3)	(437'570)	(535'763)
19	Total des expositions hors bilan	1'253'256	1'563'254
Fonds propres pris en compte et exposition globale			
20	Fonds propres de base (Tier 1, Cm 5 Circ.-FINMA 15/3)	2'330'419	2'202'278
21	Engagement total	37'371'048	39'614'690
Ratio de levier			
22	Ratio de levier (Cm 3 et 4 Circ.-FINMA 15/3)	6,2%	5,6%

Tableau LIQA: Liquidité - gestion du risque de liquidité

Le Groupe dispose – au travers des manuels d'ALM Risk, Liquidity Risk, Liquidity Contingency Funding Plan, Funds Transfer Pricing Policy et ALM & Capital Management Policy for Local Entities, et diverses directives et procédures – d'un concept élaboré de gestion du risque de liquidité, y compris de la tolérance au risque, avec une analyse consolidée soumise mensuellement au Comité des Risques du Conseil, au Comité Exécutif, au Comité des Risques et aux départements concernés.

Les principes généraux de la gestion des risques de liquidité se résument comme suit:

- maintenir, en tout temps, un niveau de liquidité confortable pour faire face à une multitude de situations de stress de liquidité, qu'elles soient propres au Groupe ou observées sur les marchés;
- s'assurer, en tout temps, de stratégies de refinancement diversifiées et stables, avec un niveau élevé en actifs HQLA;
- avoir en place une limite de liquidité «stress» qui détermine et plafonne toutes les autres limites de risque définies/appétits pour le risque (risque de marché, risque ALM, risque de crédit, risque opérationnel);
- effectuer quotidiennement des tests de stress de liquidité et des analyses d'impact sur le bilan, la profitabilité et la pérennité (solvency) du Groupe;
- maintenir un solide plan d'urgence du Groupe concernant le refinancement;
- assurer les besoins de liquidité et en refinancement des entités individuelles, filiales et succursales étrangères selon les limites réglementaires.

La tolérance au risque de liquidité du Groupe est déterminée en fonction du modèle d'affaires, des objectifs et du capital planning. Elle est basée sur la limite de liquidité «stress scenario – high crisis», le test de résistance de crise majeure («client retail run-off/run-on the Bank set at 40% on a single week») et codifiée dans le «Bank's Liquidity Risk Tolerance & Risk Appetite Statement». En d'autres termes, les activités du Groupe sont de facto limitées et plafonnées, à chaque instant, par la tolérance au risque de liquidité (limite de liquidité «stress scenario – high crisis») telle que fixée par le Comité des Risques du Conseil. Ce concept de gestion du risque de liquidité en place (tout comme les hypothèses sous-jacentes relatives à la définition des «HQLA, asset inflows and asset outflows») est plus conservateur que les mesures LCR ou NSFR.

La gestion du risque de liquidité du Groupe est effectuée à trois niveaux:

- détermination de l'orientation de la politique de risque de liquidité et de la tolérance au risque de liquidité effectuée par le Conseil d'administration, au travers du Comité des Risques du Conseil, la supervision et la surveillance étant assurées par le Comité Exécutif;
- gestion du risque de liquidité, avec notamment une gestion active quotidienne et un contrôle continu de l'exposition au risque de liquidité par le Desk de Trésorerie et le Comité ALCO (Asset & Liability Committee);
- contrôle du risque de liquidité de manière indépendante, effectué quotidiennement (y compris en cours de journée) par l'unité Risk Management.

La Banque a fixé un cadre spécifique («Liquidity Contingency Funding Framework») concernant la gestion et la surveillance de son profil de liquidité en période de stress. Il définit les responsabilités et les procédures relatives à la gestion des ressources de liquidité afin de pouvoir faire face à une multitude de situations de stress de liquidité sévères (qu'elles soient propres au Groupe ou observées sur les marchés), et ce pour chaque devise à laquelle la Banque est exposée, et pour l'ensemble de ses entités bancaires. Deux niveaux de crise ont été déterminés: le stade A («Very High Crisis» - Niveau de crise très élevé) et le stade B («Severe High Crisis» - Niveau de crise sévère). Pour chacune de ces classifications, il a été défini un organe spécifique, des seuils d'activation et de clôture/résiliation, des descriptions de scénario et un ensemble précis de mesures à prendre, au niveau des classes d'actifs et des produits d'investissement, et selon les différentes devises.

Des rapports spécifiques quotidiens en matière d'exposition aux risques de liquidité «stress scenarii crisis, high crisis, catastrophe» sont générés par l'unité Risk Management, pour analyse et décision par l'échelon supérieur de Direction du Groupe, et sont transmis aux membres du Comité des Risques et du Comité Exécutif. Une analyse consolidée du risque de liquidité «stress» est soumise mensuellement au Comité des Risques du Conseil, au Comité Exécutif, au Comité des Risques et aux départements concernés.

Tableau LIQ1: Liquidités - informations relatives au ratio de liquidités à court terme (LCR)

(en millions de CHF)

	4 ^e trimestre 2023		3 ^e trimestre 2023		
	Valeurs moyennes non pondérées mensuelles	Valeurs moyennes pondérées mensuelles	Valeurs moyennes non pondérées mensuelles	Valeurs moyennes pondérées mensuelles	
A Actifs liquides de haute qualité (HQLA)					
1	Total des actifs liquides de haute qualité (HQLA)		13'611	13'230	
B Sorties de trésorerie					
2	Dépôts de détail	15'696	1'500	15'276	1'556
3	dont dépôts stables	674	34	691	35
4	dont dépôts moins stables	15'022	1'646	14'585	1'521
5	Financements non garantis de clients commerciaux ou de gros clients	11'977	5'132	12'849	5'668
7	dont dépôts non opérationnels	11'972	5'127	12'763	5'582
8	dont titres de créance non garantis	5	5	86	86
9	Financement de clients commerciaux ou de gros clients garantis et swaps de sûretés	1'461	98	1'366	62
10	Autres sorties de trésorerie	2'986	983	2'827	914
11	dont sorties de trésorerie associées à des dérivés et à d'autres transactions	146	146	99	98
13	dont sorties de trésorerie associées à des facilités de crédit et de liquidité confirmées	2'840	837	2'728	816
14	Autres engagements de financement contractuels	72	75	54	54
15	Autres engagements de financement conditionnels	8'111	24	829	25
16	Somme des sorties de trésorerie	7'812	7'812	8'279	8'279
C Entrées de trésorerie					
17	Opérations de financement garanties	1'397	-	180	58
18	Entrées de trésorerie provenant des expositions pleinement performantes	7'786	3'389	5'790	3'435
19	Autres entrées de trésorerie	182	189	144	144
20	Somme des entrées de trésorerie	9'365	3'578	6'114	3'637
21	Somme des actifs liquides de haute qualité (HQLA)	13'611	13'611	13'230	13'230
22	Somme nette des sorties de trésorerie	4'234	4'234	4'642	4'642
23	Ratio de liquidités à court terme LCR (en %)	321,4%	321,4%	285,0%	285,0%

Tableau LIQ2: Liquidités - informations relatives au ratio de financement (NSFR) au 31.12.2023

(en millions de CHF)

		Valeurs non pondérées, en fonction de l'échéance résiduelle				Valeurs pondérées
		Sans échéance	< 6 mois	≥ 6 mois à < 1 an	≥ 1 an	
Indications sur le refinancement stable disponible (available stable funding, ASF)						
1	Instruments de fonds propres	2'430				2'430
2	Fonds propres réglementaires ⁽¹⁾	2'430				2'430
4	Dépôts à vue et/ou à terme de clients privés et de petites entreprises	6'092	8'178	534	13	13'370
5	Dépôts stables	676	2			645
6	Dépôts moins stables	5'417	8'176	533	13	12'726
7	Moyens de financement non garantis provenant d'établissements non financiers (sans les petites entreprises) (<i>wholesale</i>)	3'218	5'741	204		4'581
9	Dépôts non opérationnels	3'218	5'741	204		4'581
11	Autres engagements	1'453	6'902	121	1'158	723
12	Engagements résultant d'opérations en dérivés				510	
13	Autres engagements et instruments de fonds propres	1'453	6'902	121	648	723
14	Total du refinancement stable disponible					21'104

⁽¹⁾ Avant application des déductions réglementaires

(en millions de CHF)

		Valeurs non pondérées, en fonction de l'échéance résiduelle				Valeurs pondérées
		Sans échéance	< 6 mois	≥ 6 mois à < 1 an	≥ 1 an	
Indications relatives au refinancement stable requis (required stable funding, RSF)						
15	Total des actifs liquides de haute qualité (HQLA) NSFR	2'333	8'243	1'199	8'054	1'473
17	Crédits et titres performants	1'945	6'969	742	3'064	6'586
18	Crédits performants à des institutions financières garantis par des HQLA de niveau 1 et 2a		200			20
19	Crédits performants à des institutions financières garantis par des HQLA hors catégorie 1 ou 2a ou non garantis	489	1'609	83	822	1'178
20	Crédits performants à des entreprises hors secteur financier, à des clients retail ou PME, à des Etats, des banques centrales et d'autres corporations de droit public, dont	1'080	4'381	550	817	3'705
22	Créances hypothécaires performantes, dont		770	105	793	950
23	Comportant une pondération-risque inférieure ou égale à 35% dans l'approche ASBRI		734	111	808	948
24	Titres qui ne sont pas en défaut et qui ne sont pas éligibles en qualité de HQLA, y compris les titres de participation négociés en bourse	376	10	4	633	733
26	Autres actifs	2'414	53	31	2'446	3'133
27	Matières premières physiques, y compris l'or	938				798
29	Actifs NSFR sous forme de dérivés				664	154
30	Passifs NSFR sous forme de dérivés, avant déduction de la marge de variation remise				1'441	288
31	Tous les autres actifs résiduels	1'476	53	31	341	1'893
32	Eléments hors bilan		1'184	74	291	85
33	Total du refinancement stable requis					11'277
34	Ratio de refinancement stable (NSFR) (%)					187,2%

Tableau LIQ2: Liquidités - informations relatives au ratio de financement (NSFR) au 30.09.2023

(en millions de CHF)

		Valeurs non pondérées, en fonction de l'échéance résiduelle				Valeurs pondérées
		Sans échéance	< 6 mois	≥ 6 mois à < 1 an	≥ 1 an	
Indications sur le refinancement stable disponible (available stable funding, ASF)						
1	Instruments de fonds propres	2'439				2'439
2	Fonds propres réglementaires ⁽¹⁾	2'439				2'439
4	Dépôts à vue et/ou à terme de clients privés et de petites entreprises	6'913	8'124	270	4	13'815
5	Dépôts stables	681	2			649
6	Dépôts moins stables	6'232	8'122	269	4	13'165
7	Moyens de financement non garantis provenant d'établissements non financiers (sans les petites entreprises) (<i>wholesale</i>)	3'634	5'572	128	2	4'669
9	Dépôts non opérationnels	3'634	5'572	128	2	4'669
11	Autres engagements	2'106	6'847	212	1'037	455
12	Engagements résultant d'opérations en dérivés				702	
13	Autres engagements et instruments de fonds propres	2'106	6'847	212	335	455
14	Total du refinancement stable disponible					18'939

⁽¹⁾ Avant application des déductions réglementaires

(en millions de CHF)

		Valeurs non pondérées, en fonction de l'échéance résiduelle				Valeurs pondérées
		Sans échéance	< 6 mois	≥ 6 mois à < 1 an	≥ 1 an	
Indications relatives au refinancement stable requis (required stable funding, RSF)						
15	Total des actifs liquides de haute qualité (HQLA) NSFR	996	8'172	988	9'147	1'469
17	Crédits et titres performants	2'501	7'973	652	2'707	6'713
18	Crédits performants à des institutions financières garantis par des HQLA de niveau 1 et 2a		22			2
19	Crédits performants à des institutions financières garantis par des HQLA hors catégorie 1 ou 2a ou non garantis	744	2'264	15	549	1'008
20	Crédits performants à des entreprises hors secteur financier, à des clients retail ou PME, à des Etats, des banques centrales et d'autres corporations de droit public, dont	1'382	4'920	484	691	3'980
22	Créances hypothécaires performantes, dont		532	139	848	970
23	Comportant une pondération-risque inférieure ou égale à 35% dans l'approche ASBRI		699	137	856	975
24	Titres qui ne sont pas en défaut et qui ne sont pas éligibles en qualité de HQLA, y compris les titres de participation négociés en bourse	375	65	14	619	753
26	Autres actifs	2'445	46	5	2'811	3'534
27	Matières premières physiques, y compris l'or	946				804
29	Actifs NSFR sous forme de dérivés				1'245	542
30	Passifs NSFR sous forme de dérivés, avant déduction de la marge de variation remise				1'192	238
31	Tous les autres actifs résiduels	1'499	46	43	374	1'949
32	Eléments hors bilan		937	254	345	85
33	Total du refinancement stable requis					11'801
34	Ratio de refinancement stable (NSFR) (%)					160,5%

Tableau CRA: Risque de crédit - informations générales

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque de pertes dû au non-respect, de la part d'une contrepartie, de ses obligations contractuelles de rembourser un prêt ou de s'acquitter de toute autre obligation financière préétablie.

Le Groupe dispose (au travers de divers manuels de risques, directives et procédures) d'un concept élaboré de gestion des risques de crédit envers la clientèle, de contreparties, de règlement et de risques-pays, avec une analyse consolidée soumise mensuellement au Comité des Risques du Conseil, au Comité Exécutif, au Comité des Risques et aux départements concernés.

Risque de crédit envers la clientèle

La gestion du risque de crédit envers la clientèle est effectuée selon le cadre défini dans la directive «Group Credit Policy», laquelle est complétée par diverses directives et procédures y relatives.

Les crédits consentis à la clientèle privée sont en principe couverts par des actifs dûment nantis (crédits lombards). Ces risques de crédit peuvent comprendre les prêts et avances en compte courant ainsi que les risques découlant de garanties et de transactions sur les dérivés sur changes, titres et autres instruments financiers.

Les portefeuilles nantis font l'objet d'une analyse individuelle par la cellule Contrôle Risque Crédit, et un taux d'avance est assigné à chaque position en fonction du type d'instrument, du rating éventuel, de la liquidité ainsi que de la diversification des investissements. Les actifs sont évalués quotidiennement au prix du marché. La surveillance et la gestion quotidienne des avances sont effectuées au travers de seuils de sécurité (appel de marges complémentaires et réalisation des gages).

Dans le cadre de son activité de gestion de patrimoine, le Groupe peut être amené à consentir des prêts hypothécaires ainsi que des avances couvertes partiellement ou entièrement par le nantissement de gages immobiliers. Pour ce type d'avance, une estimation du gage est systématiquement obtenue par un expert indépendant et un taux d'avance prudent est retenu.

Il n'est pas dans la politique du Groupe d'octroyer des crédits commerciaux ni tout autre type de crédit en blanc.

Compte tenu des marges requises en matière d'octroi de crédits lombards ainsi que des différents seuils de sécurité fixés, le risque de défaillance sur cette catégorie de crédit est faible. Pour les crédits octroyés sur la base d'actifs moins liquides, une avance sera considérée comme non performante dès lors que l'échéance d'un paiement (intérêts et/ou remboursement partiel ou total du prêt) est dépassée depuis plus de 90 jours. S'il est peu vraisemblable que le débiteur puisse faire face à ses obligations, la créance devient alors compromise. Dans ces situations, une provision spécifique sera constituée au cas par cas sur décision de la Direction Générale et/ou du Comité de crédit et compte tenu d'une évaluation circonstanciée des éventuels gages. Les intérêts sont considérés comme étant en souffrance lorsque la limite de crédit accordée est dépassée depuis plus de 90 jours. Dès cet instant, ils ne sont plus crédités au compte de résultat.

Le contrôle indépendant et suivi du risque de crédits clientèles est effectué par l'unité «Credit Administration & Control», avec reporting relatif aux expositions du risque mensuellement aux membres du Comité des Risques, du Comité des Risques du Conseil, et trimestriellement au Conseil d'administration.

Les opérations d'intérêts ne représentant pas plus du tiers des revenus de la Banque ni du Groupe, au sens des art. 25 al.1 let. b et c OEPC-FINMA, aucune correction de valeur pour risques inhérents de défaillance n'a été constituée.

Risque de crédit envers les contreparties professionnelles et risque-pays

La gestion du risque de contrepartie, du risque de règlement et du risque-pays est effectuée selon le cadre défini dans les manuels «Credit Risk Management (Counterparty & Settlement)» et «Country Risk Policy & Procedures Manual», lesquels sont complétés par diverses annexes telles que «Counterparty & Settlement Risk Limits», «Country Risk Limits», «Authorised Brokers List» et «Authorised Cash Correspondents & Custodians List».

Les risques de crédit envers les professionnels ne sont contractés que vis-à-vis de contreparties dont la solvabilité est irréprochable. La gestion du risque de crédit de contrepartie et le monitoring des limites de risques y relatives sont effectués selon la méthode de valeur de marché utilisant les facteurs de majoration réglementaire – sur la base de l'approche SA-CCR (Standardised Approach for Counterparty Credit Risk) – pour les opérations dérivés OTC. A noter que, pour ces opérations, des accords bilatéraux correspondants (ISDA, CSA avec «daily margining») sont en place avec les différentes contreparties. La délimitation du risque s'effectue moyennant un système de limites approprié et flexible, adapté aux catégories de produits et de contreparties ainsi qu'aux périodes de règlement. L'attribution des limites opérationnelles allouées aux expositions relatives au risque de crédit de contrepartie s'appuie sur un modèle dynamique basé sur les spreads CDS et les ratings, une approche matricielle combinant le «worst of» spread CDS 5 ans et le rating LT de la contrepartie mis en relation avec les fonds propres de cette dernière.

Les rapports quotidiens et mensuels consolidés en matière d'exposition aux risques de contrepartie sont générés par le Risk Management à l'intention du Comité des Risques et des départements concernés, et mensuellement à l'intention du Comité des Risques du Conseil et du Comité Exécutif.

La Banque utilise la méthode standard pour le calcul des exigences de fonds propres au titre du risque de crédit de contrepartie.

L'exposition du Groupe au risque-pays est calculée, suivie et rapportée par le Risk Management aux départements concernés et organes de Direction du Groupe, pour tous les produits, sur la base de l'équivalent-crédit. Les taux de provisionnement nécessaires sont dérivés des probabilités de défaut établis par Moody's, S&P et Fitch. L'attribution de limites de risque-pays s'appuie sur l'appétit pour le risque défini selon l'importance stratégique du pays dans le cadre de l'activité de crédit et du nostro, les ratings des agences de notation et l'évolution des spreads CDS.

La surveillance et la gestion continues des risques de contreparties et de pays pour les activités de marché et de trésorerie sont gérées de manière centralisée au moyen d'un système en temps réel.

Tableau CR1: Risque de crédit - qualité de crédit des actifs

(en milliers de CHF)

		Valeurs comptables brutes des		Corrections de valeur/ Amortissements	Valeurs nettes
		positions en défaut	positions pas en défaut		
1	Créances (sans les titres de dette)	12'919	10'998'246	12'919	11'902'585
2	Titres de dette		18'862'005		18'862'005
3	Expositions hors bilan		1'690'826		1'690'826
4	Total	12'919	31'551'077	12'919	32'455'416

Tableau CR2: Risque de crédit - changements dans les portefeuilles de créances et de titres de dette en défaut

(en milliers de CHF)

1	Créances et titres de dette en défaut au 31.12.2022	4'375
2	Créances et titres de dette tombés en défaut depuis la fin de la période précédente	4'352
3	Positions retirées du statut «en défaut»	
4	Montants amortis	(21)
5	Autres changements (+/-)	4'213
6	Créances et titres de dette en défaut au 31.12.2023	12'919

Tableau CRB: Segmentation du risque de crédit - zones géographiques

(en millions de CHF)

	Suisse	Océanie	Amérique du Nord	Amérique latine	Europe	Caribbes	Asie	Afrique	Total
Engagements de crédit									
Bilan/créances									
Liquidités	1'285				40		15		1'340
Créances sur les banques	1'144	3	232	1	1'032		32	5	2'449
Créances sur la clientèle	693	54	1'073	170	2'733	1'213	1'334	112	7'382
Créances hypothécaires	261		32		1'644	32	112	3	2'084
Immobilisations financières	5'709	590	5'274	45	4'225	252	4'041	4	20'140
Total bilan 31.12.2023	9'092	647	6'611	216	9'674	1'497	5'534	124	33'395
Total bilan 31.12.2022	9'088	289	6'343	303	9'301	1'922	5'007	140	32'393

Hors bilan

Engagements conditionnels	28	3	78	14	186	64	80	10	463
Engagements irrévocables	4	1	38	2	276	185	12		518
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	61	6	58	3	354	92	131	5	710
Total hors bilan 31.12.2023	93	10	174	19	816	341	223	15	1'691
Total hors bilan 31.12.2022	228	56	163	28	958	317	278	19	2'047

La répartition géographique du risque est effectuée selon le principe du domicile d'après les statistiques BNS.

Créances en souffrance

Créances en souffrance

dont créances en souffrance qui ne sont pas compromises									
dont créances en souffrance depuis plus de 90 jours qui ne sont pas compromises									
Créances compromises	8					5			13
Corrections de valeur pour les positions compromises	8					5			13
Positions amorties dans l'année commerciale									

Tableau CRB: Segmentation du risque de crédit - branches

(en millions de CHF)

	Gouvernements centraux et banques centrales	Institutions	Banques et négociants	Entreprises	Retail	Titres de participation	Autres expositions	Total
--	---------------------------------------------------	--------------	--------------------------	-------------	--------	----------------------------	-----------------------	-------

Engagements de crédit (au moment de la clôture)

Bilan/créances

Liquidités	1'317		16				7	1'340
Créances sur les banques	300	525	1'622		2			2'449
Créances sur la clientèle	421	64	515	2'969	3'413			7'382
Créances hypothécaires	9		14	108	1'953			2'084
Immobilisations financières	10'944	2'624	2'364	2'926		5	1'277	20'140
Total bilan 31.12.2023	12'991	3'213	4'531	6'003	5'368	5	1'284	33'395
Total bilan 31.12.2022	12'615	3'542	3'066	6'102	6'209	-	859	32'393

Hors bilan

Engagements conditionnels	52	4	29	92	286			463
Engagements irrévocables	33	26	17	180	263			519
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	28		31	235	416			710
Total hors bilan 31.12.2023	113	30	77	507	965	-	-	1'692
Total hors bilan 31.12.2022	82	24	113	436	1'392	-	-	2'047

Tableau CRB: Segmentation du risque de crédit - échéances

(en millions de CHF)

	A vue	Echu						Total
		Dénonçable	D'ici à 3 mois	Entre 3 et 12 mois	Entre 12 mois et 5 ans	Après 5 ans	Immobilisé	
Bilan/créances								
Liquidités	1'340							1'340
Créances sur les banques	417		2'032					2'449
Créances sur la clientèle		1'273	4'629	976	420	84		7'382
Créances hypothécaires			761	212	838	273		2'084
Immobilisations financières	284	3'329	5'104	2'738	6'057	2'628		20'140
Total bilan 31.12.2023	2'041	4'602	12'526	3'926	7'315	2'985	-	33'395
Total bilan 31.12.2022	2'223	5'202	12'010	3'246	6'066	3'646	-	32'393
Hors bilan								
Engagements conditionnels	82	2	369	1		9		463
Engagements irrévocables	36		100	288	91	4		519
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	18		634		3	55		710
Total hors bilan 31.12.2023	136	2	1'103	289	94	68	-	1'692
Total hors bilan 31.12.2022	123	-	1'205	341	262	114	-	2'047

Tableau CRC: Risque de crédit - indications relatives aux techniques d'atténuation du risque

Les engagements de crédit sont présentés après application du «netting» reconnu selon les dispositions sur les fonds propres. La prise en compte des sûretés est effectuée selon l'approche globale.

Tableau CR3: Risque de crédit - aperçu des techniques d'atténuation du risque

(en milliers de CHF)

	Positions sans couverture/ valeurs comptables	Positions couvertes/ valeurs comptables	Dont positions couvertes par des sûretés	Dont garantis par un gage immobilier	Dont positions couvertes par des garanties financières ou des dérivés de crédit
1 Prêts (sans les titres de dette)	2'079'626	9'822'959	8'230'560	2'071'032	675'139
2 Titres de dette	17'341'585	1'520'420			1'520'420
3 Total	19'421'211	11'343'379	8'230'560		2'195'559
4 Dont en défaut			12'919		

Tableau CRD: Risque de crédit - indications relatives à l'utilisation des notations externes dans l'approche standard

La Banque utilise les notations externes pour le calcul des pondérations-risques sur la quasi-totalité des contreparties qui sont traitées selon l'approche standard internationale et qui disposent d'une notation externe de Standard & Poor's, Moody's et/ou Fitch. Il s'agit essentiellement de grandes entreprises et de titres obligataires du portefeuille des immobilisations financières. Pour les entreprises sans notation externe, une pondération de 100% (classes «sans notations») est appliquée.

Tableau CR4: Risque de crédit - expositions au risque de crédit et impact des atténuations du risque de crédit selon l'approche standard

(en milliers de CHF)

Catégories de positions	Positions avant application des facteurs de conversion en équivalent-risque (CCF) et avant mesures d'atténuation du risque (CRM)		Expositions après application des facteurs de conversion en équivalent-risque et après mesures d'atténuation du risque		RWA	Densité RWA
	Valeurs au bilan	Valeurs hors bilan	Valeurs au bilan	Valeurs hors bilan		
1 Gouvernements centraux et banques centrales	11'402'280		12'584'941		69'569	0,6%
2 Banques et maisons de titres	4'614'145	19'451	3'291'377	16'817	685'177	20,7%
3 Collectivités de droit public et banques multilatérales de développement	2'367'798	22'417	2'789'330	11'208	312'549	11,2%
4 Entreprises	3'380'357	24'858	3'016'988	15'675	808'046	26,6%
5 Retail	9'423'354	1'624'100	3'297'268	295'473	2'531'288	70,5%
6 Titres de participation	7'690		7'690		11'534	150,0%
7 Autres positions	650'271		650'274		813'262	125,1%
8 Total	31'845'895	1'690'826	25'637'868	339'173	5'231'425	20,1%

Tableau CR5: Risque de crédit - positions par catégories de positions et pondérations-risques selon l'approche standard

(en milliers de CHF)

Catégories de positions/ pondérations-risques	0%	10%	20%	35%	50%	75%	100%	150%	Autres	Total des positions soumises au risque de crédit (après CCF et CRM)
1 Gouvernements centraux et banques centrales	12'237'970		346'387		584					12'584'941
2 Banques et maisons de titres	16'483		3'240'659		28'197		22'672	183		3'308'194
3 Collectivités de droit public et banques multilatérales de développement	1'327'529		1'413'117	138	59'756					2'800'540
4 Entreprises			2'547'581	26'316	338'844	100	119'822			3'032'663
5 Retail	50'612		10'716	1'422'725	80'418	149'156	1'879'115			3'592'742
6 Titres de participation								7'690		7'690
7 Autres positions	6'593						304'511	339'167		650'271
8 Total	13'639'187	- 7'558'460	1'449'179	507'799	149'256	2'326'120	347'040	- 25'977'041		
9 Dont créances couvertes par gage immobilier				1'425'324		52'318	622'619			2'100'261
10 Dont créances en souffrance							12'919			12'919

Tableau CCRA: Risque de crédit de contrepartie - indications générales

La gestion du risque de crédit de contrepartie et le monitoring des limites de risques y relatives sont effectués selon la méthode de valeur de marché utilisant les facteurs de majoration réglementaire – sur la base de l’approche SA-CCR (Standardised Approach for Counterparty Credit Risk) – pour les opérations dérivés OTC. A noter que, pour ces opérations, des accords bilatéraux correspondants (ISDA, CSA avec «daily margining») sont en place avec les différentes contreparties. La délimitation du risque s’effectue moyennant un système de limites approprié et flexible, adapté aux catégories de produits et de contreparties ainsi qu’aux périodes de règlement. L’attribution des limites opérationnelles allouées aux expositions relatives au risque de crédit de contrepartie s’appuie sur un modèle dynamique basé sur les spreads CDS et les ratings, une approche matricielle combinant le «worst of» spread CDS 5 ans et le rating LT de la contrepartie mis en relation avec les fonds propres de cette dernière.

Tableau CCR3: Risque de crédit de contrepartie - positions par catégories de positions et pondérations-risques selon l'approche standard

(en milliers de CHF)

	0%	10%	20%	50%	75%	100%	150%	Autres	Total des positions soumises au risque de crédit
Catégories de positions/ pondérations-risques									
1 Gouvernements centraux et banques centrales	30								30
2 Banques et maisons de titres			494'077	413'677					907'754
3 Corporations de droit public et banques multilatérales de développement	99'253		7'917	6					107'176
4 Entreprises			11'332	10		134'937		39'634	185'913
5 Retail			4'697		10'533	51'267			66'497
6 Titres de participation									-
7 Autres positions									-
9 Total	99'283	-	518'023	413'693	10'533	186'204	-	39'634	1'267'370

Tableau CCR5: Risque de crédit de contrepartie - composition des sûretés couvrant les positions soumises au risque de crédit de contrepartie

(en milliers de CHF)

	Sûretés utilisées dans les transactions en dérivés				Sûretés utilisées dans les SFT	
	Juste valeur des sûretés reçues		Juste valeur des sûretés remises		Juste valeur des sûretés reçues	Juste valeur des sûretés remises
	Ségréguées	Non ségréguées	Ségréguées	Non ségréguées		
Liquidités en CHF	125'879		94'552			
Liquidités en monnaies étrangères	259'247		613'538			
Créances sur la Confédération						36'854
Créances sur les autres Etats					3'857'789	
Créances sur des agences gouvernementales					613'962	82'747
Obligations d'entreprises					903'645	824'250
Titres de participation						
Autres sûretés						131'984
Total	385'126	-	708'090	-	5'375'396	1'075'835

Tableau CCR8: Risque de crédit de contrepartie - positions envers les contreparties centrales

(en milliers de CHF)

	EAD après CRM	RWA
1	39'629	1'997
Positions envers des QCCPs (total)		
2	39'629	797
Positions à la suite de transactions avec des QCCP (sans les marges initiales et les contributions à des fonds de défaillance)		
3	39'391	788
dont dérivés OTC		
4	238	10
dont dérivés traités en bourse		
5		
dont SFT		
6	39'629	797
dont <i>netting sets</i> , lorsqu'un <i>netting</i> «inter-produits» est admis		
7		
Marges initiales ségréguées		
8		
Marges initiales non ségréguées		
9		
Contributions à des fonds de défaillance préfinancées		
10		
Contributions à des fonds de défaillance non préfinancées		
11		-
Expositions envers des non-QCCPs (total)		
12		
Positions à la suite de transactions auprès de non-QCCP (sans les marges initiales et les contributions à des fonds de défaillance)		
13		
dont dérivés OTC		
14		
dont dérivés traités en bourse		
15		
dont SFTs		
16		
dont <i>netting sets</i> , lorsqu'un <i>netting</i> «inter-produits» est admis		
17		
Marges initiales ségréguées		
18		
Marges initiales non ségréguées		
19		
Contributions à des fonds de défaillance préfinancées		
20		
Contributions à des fonds de défaillance non préfinancées		

Tableau SECA: Titrisations - indications générales relatives aux positions de titrisation

Le Groupe n'a pas d'activité de titrisation interne. Cependant, il a des expositions résultant de titrisations tierces dans son *banking book* (portefeuille de banque).

Ces titrisations comprennent:

- des *Collateralised Loan Obligations* (CLO) qui appartiennent à la tranche Senior et dont le rating est AAA.
- des *Asset-Backed Securities* (ABS) sur des leasings automobiles de tranche Senior et AAA.
- des *Asset-Backed Securities* (ABS) sur des cartes de crédit de tranche Senior et AAA.

Tableau SEC1: Titrisations - positions dans le portefeuille de la Banque

(en milliers de CHF)

	La Banque agit en tant qu'investisseur		
	Traditionnel	Synthétique	Sous-total
Retail (total) - dont	12'500		12'500
hypothèques sur immeuble d'habitation			
carte de crédit	12'500		12'500
autres positions «retail»			
retitrisation			
Commerce de gros (total) - dont	323'365		323'365
prêts aux entreprises	323'365		323'365
hypothèque commerciale			
leasing et créances	51'485		51'485
autre commerce de gros			
retitrisation			

Tableau SEC4: Titrisations - positions dans le portefeuille de banque et exigences minimales de fonds propres y relatives lorsque la Banque est investisseur

(en milliers de CHF)

	Valeurs des expositions (par RW groupe)				Valeurs des expositions (par approche réglementaire)			RWA (par approche réglementaire)			Exigence de fonds propres après plafonnement		
	<=20%	>20% à 50%	>50% à 100%	>100% à 1'250%	=1'250%	IRB RBA (y compris IAA)	IRB SFA	SA/SSFA	1'250%	IRB RBA (y compris IAA)	IRB SFA	SA/SSFA	1'250%
1 Expositions totales													
2 Titrisation classique		387'350				387'350			129'136				10'330
3 Dont titrisation		387'350				387'350			129'136				10'330
4 Dont de détail sous-jacent		12'500				12'500			2'500				200
5 Dont de gros		374'850				374'850			126'636				10'130
6 Dont retitrisation													
7 Dont senior													
8 Dont non senior													
9 Titrisation synthétique													
10 Dont titrisation													
11 Dont de détail sous-jacent													
12 Dont de gros													
13 Dont retitrisation													
14 Dont senior													
15 Dont non senior													

Tableau MRA: Risques de marché - indications générales

Risque de marché

La gestion des risques de marché inhérents au négoce et aux activités de trésorerie est effectuée selon le cadre défini dans le manuel «Market-Risk Manual», complété par les annexes «Stress Scenario Analysis» et «Market Risk Limits» selon une structure de limites intégrées, à plusieurs niveaux, comme suit:

- Positions (valeur de marché/évaluation «intra-day»);
- Sensibilité (duration, delta, gamma, vega);
- «Value at risk»;
- Engagement sur marché primaire/limites par émetteur et par pays.

Cette gestion est complétée par l'analyse de simulation («stress scenario»), la mesure de la performance ajustée aux risques («RAPM») et des VaR tests rétroactifs («VaR backtesting»).

Les rapports quotidiens et mensuels consolidés en matière d'exposition aux risques de marché, de «value at risk» et de RAPM sont générés par le Risk Management à l'intention du Comité des Risques, des départements concernés, et ils sont soumis mensuellement au Comité des Risques du Conseil et au Comité Exécutif pour analyse et revue.

Une analyse consolidée de simulation de «stress scenario» est également soumise au Comité des Risques du Conseil, au Comité Exécutif, au Comité des Risques et aux départements concernés. Cette analyse prend en compte une réévaluation complète des positions (linéaires et non linéaires) en se référant aux pires événements historiques observés sur les marchés financiers et leur liquidité (par exemple krach boursier de 1987, crise du SME en 1992, crise des taux en 1994, crise de 2008), tels que définis dans le manuel interne de «stress scenario» pour le risque de marché.

Quant au calcul des exigences de fonds propres, la Banque utilise l'approche standard pour la couverture des risques de marché du portefeuille de négoce.

Risque de taux d'intérêt dans le portefeuille de la Banque

Concernant la gestion du bilan (Asset-Liability Management - ALM), la Banque a une approche centralisée, selon une structure à trois niveaux:

- 1) Comité des Risques du Conseil et Comité Exécutif;
- 2) Asset & Liability Committee (ALCO);
- 3) Desk de Trésorerie.

L'ALCO a la responsabilité de la gestion du bilan selon la politique et le cadre général ALM établis par le Comité des Risques du Conseil et le Comité Exécutif, et se réunit mensuellement ou plus fréquemment si nécessaire. Le rôle de l'ALCO est principalement stratégique, avec une vision à moyen et long terme du portefeuille de la Banque (ALM), alors que la gestion quotidienne du bilan est réalisée par le Desk de Trésorerie.

La gestion du risque du bilan est effectuée selon le cadre défini dans le manuel «ALM Risk Policy & Procedures Manual», complété par diverses annexes telles que, par exemple, les annexes «Liquidity Risk Manual», «Liquidity Contingency Funding Plan», «Funds Transfer Pricing», «ALM and Capital Management Policy for Local Entities» et «ALCO Risk Limits», selon une structure de limites intégrées, à plusieurs niveaux, comme suit:

- Liquidité «stress scenario - high crisis»;
- Sensibilité au changement de taux d'intérêt (+/-100 pb) pour la valeur économique et la valeur de rendement;
- «Value at risk»;
- Pertes maximums («stop loss»);
- Engagement par émetteurs et contreparties.

Ces limites sont complétées par l'analyse de simulation de «stress scenario» mensuel ALM ainsi que d'une simulation d'impact sur le résultat annuel net d'intérêt (par exemple changement de taux d'intérêt de +/-100 pb, +/-200 pb, «global tightening» de 1994).

Des rapports spécifiques quotidiens, ainsi que mensuels consolidés, en matière d'exposition aux risques de marché ALM et de risques de liquidité «stress», sont générés par l'unité Group Risk Management pour analyse et décision par l'échelon supérieur de Direction du Groupe. Une analyse consolidée de risque de marché ALM du bilan ainsi que de risque de liquidité «stress» est soumise mensuellement au Comité des Risques du Conseil, au Comité Exécutif, au Comité des Risques et aux départements concernés.

Tableau MR1: Risques de marché - exigences minimales de fonds propres sous l'approche standard

(en milliers de CHF)

		31.12.2023 RWA
Produits outright		
1	Risque de taux d'intérêt (général et spécifique)	7'362
2	Risques de cours sur actions (général et spécifique)	6'313
3	Risque de change	18'217
4	Risque sur matières premières	2'057
Options		
5	Procédure simple	
6	Procédure delta-plus	5'525
7	Procédure par scénarios	
9	Total	39'474

Tableau IRRBBA: Risque de taux d'intérêt - objectifs et normes pour la gestion du risque de taux du portefeuille de la Banque

Le risque de taux d'intérêt dans le portefeuille de la Banque (IRRBB) correspond au risque auquel sont exposés les fonds propres et le bénéfice de la Banque en raison des fluctuations des taux d'intérêt. Le portefeuille de la Banque est composé de l'ensemble des positions liées aux clients et des propres positions de la Banque qui ne sont pas sujettes à l'activité de trading à court terme de la Banque.

L'organisation et la supervision de la gestion du risque de taux d'intérêt sont expliquées dans la section «Risque de marché».

L'ALCO (Asset & Liability Committee) est l'organe de décision centralisé en charge de la gestion du bilan (ALM - Asset-Liability Management). Ce comité, qui se réunit mensuellement, est responsable de la gestion et de la surveillance du risque de taux d'intérêt et de liquidité. Il a ainsi pour mission notamment de planifier la structure du bilan, de veiller au respect des limites de sensibilité établies par l'échelon supérieur de Direction du Groupe, et de s'assurer que la Banque satisfait aux exigences réglementaires de surveillance.

La structure de limites IRRBB de la Banque se compose d'une limite sur les fluctuations de l'EVE (Economic Value of Equity - valeur économique), d'une limite sur la fluctuation du NII (valeur de rendement), et d'une limite globale en termes de risque de liquidité définie pour la Banque qui plafonne les expositions maximales de l'ALCO en ce qui concerne le portefeuille d'investissement et l'activité du portefeuille de créances, sur la base des hypothèses de "run-off" pour les dépôts de détail et sur la base de la classification des classes d'actifs.

La Banque procède au contrôle des limites et fournit, chaque mois, des rapports à l'ALCO et à l'échelon supérieur de la Direction du Groupe. Le bilan est alloué en termes de cash-flows futurs afin d'analyser à quel moment pourraient survenir des difficultés de financement. Ceci est complété par un "stress test" sur la valeur économique qui exclut la réplique de positions sans échéance, et de fonds propres. Sont également fournis plusieurs "stress tests" sur la valeur économique basés sur les diverses fluctuations des courbes de taux d'intérêt.

La sensibilité de l'EVE et du NII aux fluctuations des taux d'intérêt est mesurée en appliquant à l'ensemble des courbes de taux d'intérêt «un choc parallèle haussier» ("upward parallel shock") de 1%. Pour le calcul de la valeur économique, les cash-flows futurs sont actualisés avec le recours aux taux d'intérêt d'OIS (Overnight Indexed Swaps - Swaps indexés sur le taux à un jour). Les cash-flows issus des positions génératrices d'intérêts incluent les paiements de marges de spread. Le calcul de la valeur de rendement s'effectue sur la période prévisionnelle de 12 mois.

Pour l'EVE et le NII de la Banque, les hypothèses retenues concernant les dépôts à vue des clients sont une échéance à 6 mois et à 1 an à hauteur de 37,5% chacune, une échéance à 5 ans à hauteur de 20%, et une échéance à 10 ans à hauteur de 5%. L'hypothèse retenue pour le capital de la Banque est une échéance à 5 ans.

La Banque recourt de façon substantielle à des swaps de taux d'intérêt pour gérer les risques de taux d'intérêt.

Au 31 décembre 2023, l'exposition du Groupe aux risques de taux d'intérêt (ALM), selon un scénario d'évolution des taux d'intérêt de +100 pb, s'élevait à CHF +15,6 millions s'agissant de la valeur économique et à CHF +3,3 millions concernant la valeur de rendement.

Tableau IRRBBA1: Risque de taux - informations quantitatives sur la structure des positions et la redéfinition des taux

	Volumes en millions de CHF			Délai moyen de redéfinition des taux (en années)		Délai maximal de redéfinition des taux (en années) pour les positions avec définition modélisée (non prédéterminées) de la date de redéfinition des taux	
	Total	Dont CHF	Dont autres devises significatives représentant plus de 10% des valeurs patrimoniales ou des engagements de la somme de bilan	Total	Dont CHF	Total	Dont CHF
Date de redéfinition du taux définie							
Créances sur les banques	3'052	1'287	1'764	0,04	0,03		
Créances sur la clientèle	6'222	1'366	3'556	0,32	0,67		
Hypothèques du marché monétaire	1'761	217	627	0,35	1,32		
Hypothèques à taux fixes	414	72	231	2,45	1,85		
Immobilisations financières	20'999	5'112	11'856	3,14	1,33		
Autres créances	-	-	-	-	-		
Créances découlant de dérivés de taux	51'910	9'101	38'854	0,50	0,60		
Engagements envers les banques	(7'120)	(151)	(6'398)	0,11	0,08		
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	(15'571)	(693)	(12'622)	0,13	0,12		
Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage	(337)	(337)		2,95	2,95		
Autres engagements	(295)	(2)	(293)	0,80	1,27		
Engagements résultant de dérivés de taux	(53'273)	(14'502)	(32'784)	1,47	0,56		

Tableau IRRBBA1: Risque de taux - informations quantitatives sur la structure des positions et la redéfinition des taux

	Volumes en millions de CHF			Délai moyen de redéfinition des taux (en années)		Délai maximal de redéfinition des taux (en années) pour les positions avec définition modélisée (non prédéterminées) de la date de redéfinition des taux	
	Total	Dont CHF	Dont autres devises significatives représentant plus de 10% des valeurs patrimoniales ou des engagements de la somme de bilan	Total	Dont CHF	Total	Dont CHF
Date de redéfinition du taux non définie							
Créances sur les banques	378	7	291	-			
Créances sur la clientèle	1'272	327	715	-			
Créances hypothécaires à taux variables	-			-			
Autres créances	9		2	-			
Engagements à vue sous forme de comptes privés et de comptes courants	(7'724)	(935)	(5'159)	1,07	1,08		
Autres engagements	(305)	(77)	(189)	-			
Engagements résultant de dépôts de la clientèle, dénonçables mais non transmissibles (dépôts d'épargne)	-			-			
Total	1'392	792	451			10	10

Les opérations de swaps de taux d'intérêt et de taux de change sont constituées à la fois d'une créance et d'une dette. La partie créancière est reportée sous «Créances découlant de dérivés de taux» et la partie dette, sous «Engagements résultant de dérivés de taux».

Tableau IRRBB1: Risque de taux - informations quantitatives sur la valeur économique et la valeur de rendement

(en millions de CHF)	EVE (fluctuation de la valeur économique)	NII (fluctuation de la valeur de rendement)
Scénario de base interne		355
Hausse parallèle	(81)	42
Baisse parallèle	81	(55)
Choc dit <i>steepener</i>	(5)	
Choc dit <i>flattener</i>	(13)	
Hausse de taux à court terme	(43)	
Baisse de taux à court terme	40	
Maximum	81	(55)
Période	31.12.2023	
Fonds propres de base (Tier 1)	2'335	

Les six scénarios de fluctuations de taux d'intérêt sont imposés par la Circulaire FINMA 2019/2 «Risques de taux - banques». Les valeurs sont calculées selon la Circulaire FINMA 2016/1 «Publication - banques».

Le risque de taux d'intérêt dans le portefeuille de la Banque (IRRBB) est principalement influencé par le portefeuille d'investissement et par les comptes courants créditeurs des clients. La Banque recourt à des swaps de taux d'intérêt pour réduire les risques de taux d'intérêt. Compte tenu des comptes courants en USD de ses grands clients, la Banque est exposée aux taux d'intérêt en USD, ce qui a une incidence sur la fluctuation potentielle du NII. Le calcul de la valeur de rendement s'effectue sur la période prévisionnelle de 12 mois en partant de l'hypothèse que le bilan reste constant.

Pour l'EVE et le NII de la Banque, les hypothèses retenues concernant les dépôts à vue des clients sont une échéance à 6 mois et à 1 an à hauteur de 37,5% chacune, une échéance à 5 ans à hauteur de 20%, et une échéance à 10 ans à hauteur de 5%. L'hypothèse retenue pour le capital de la Banque est une échéance à 5 ans.

Tableau ORA: Risques opérationnels - indications générales

Risque opérationnel

En matière de gestion et de surveillance du risque opérationnel, la Banque a mis en œuvre un dispositif de gestion de risque appliqué de façon cohérente à l'ensemble de ses entités et fonctions opérationnelles. Le dispositif de gestion de risque opérationnel se fonde sur les principes et éléments clés suivants, tels que codifiés dans le manuel «Operational Risk Manual», lequel est complété par diverses annexes telles que, par exemple, les annexes «New Business/Product Risk Assessment», «Change Risk Assessment», «Cyber Risk», «IT Risk», «Conduct Risk», «Compliance Risk Policies» et «Managerial & Functional Controls Framework», et au travers de diverses directives et procédures:

- formulation claire de la politique et des stratégies, et surveillance active du risque opérationnel élaborées par le Comité des Risques du Conseil et appliquées par le Comité Exécutif;
- définition commune du risque opérationnel à tout le Groupe, englobant toute la gamme des risques opérationnels ou types d'incidents pouvant affecter significativement les activités du Groupe;
- description claire de la hiérarchie des responsabilités en matière de risque opérationnel, du Comité des Risques du Conseil et du Comité Exécutif jusqu'aux responsables d'unités opérationnelles et aux fonctions de contrôle de risque (Group Risk Management, Compliance);
- définition détaillée des méthodologies en matière d'identification, évaluation, suivi, maîtrise et atténuation du risque opérationnel («risk event management, risk self assessment, scenario analysis, change risk assessment, issue management and tracking, key risk indicators, comparative analysis, external event collection and analysis»);
- processus de reporting et suivi régulier des profils de risques opérationnels (cartographie des risques, indicateurs de risque) des entités et activités de la Banque, communication efficace et régulière à l'échelon supérieur de Direction du Groupe, ainsi qu'au Comité Exécutif, au Comité des Risques du Conseil et au Comité d'audit;
- plans de secours et de continuité d'exploitation pour garantir un fonctionnement sans interruption des activités de la Banque;
- procédure claire d'évaluation du risque opérationnel concernant le lancement ou l'exploitation de tous nouveaux produits, activités, processus et systèmes;
- promotion d'une solide culture interne du risque opérationnel.

Afin d'assurer une gestion dynamique et une surveillance efficace du risque opérationnel ainsi qu'une définition proactive des mesures à prendre en termes d'atténuation des risques, une structure organisationnelle à plusieurs niveaux a été mise en place:

- Comité des Risques du Conseil;
- Comité d'audit;
- Comité des Risques;
- Unités de Contrôle (départements Risk Management, Compliance et Juridique);
- Audit Interne; et
- Management des unités opérationnelles.

La priorité de la Banque est donc d'assurer la pérennité de sa culture de la gestion des risques à tous les échelons de l'entreprise en maintenant une indépendance et une efficacité de notre processus d'examen et de surveillance des risques. Cette approche permet de mieux informer ses lignes de services et leur responsable afin d'assurer une uniformité à l'échelle de la Banque, tout comme de sans cesse perfectionner notre gestion des risques en fonction de l'évolution des activités.

La Banque utilise la méthode standard pour le calcul des exigences de fonds propres au titre du risque opérationnel.

Ratio de fonds propres, ratio de liquidité à court terme, ratio de levier, ratio de financement - Banque mère

En application de la Circulaire FINMA 2016/1, nous publions ci-après certains ratios réglementaires au niveau de la Banque mère (non consolidé).

(en million de CHF)

31.12.2023 | 31.12.2022

Ratios de fonds propres

Fonds propres minimaux basés sur les exigences pondérées en fonction des risques	687	677
Fonds propres pris en compte	1'940	1'808
dont fonds propres de base durs (CET1)	1'662	1'528
dont fonds propres de base (T1)	1'936	1'804
Positions pondérées en fonction des risques (RWA)	8'590	8'468
Ratio CET1 (fonds propres de base durs en % des RWA)	19,3%	18,1%
Ratio T1 (fonds propres de base en % des RWA)	22,5%	21,3%
Ratio des fonds propres globaux (en % des RWA)	22,6%	21,3%
Volant anticyclique de fonds propres (en % des RWA)	0,033%	0,031%
Ratio-cible CET1 (en %) selon l'annexe 8 de l'OFR, majoré du volant anticyclique	7,5%	7,8%
Ratio-cible T1 (en %) selon l'annexe 8 de l'OFR, majoré du volant anticyclique	10,1%	9,6%
Ratio-cible global de fonds propres (en %) selon l'annexe 8 de l'OFR, majoré du volant anticyclique	12,5%	12,0%

Ratio de levier Bâle III

Ratio de levier Bâle III (fonds propres de base en % de l'engagement global)	5,3%	4,7%
Engagement global	36'388	38'460

Ratio de liquidités à court terme (LCR)

Ratio de liquidités à court terme, LCR (en %) du 4 ^e trimestre	264,8%	259,3%
Numérateur du LCR: somme des actifs liquides de haute qualité	12'727	12'707
Dénominateur du LCR: somme nette des sorties de trésorerie	4'807	4'901
Ratio de liquidités à court terme, LCR (en %) du 3 ^e trimestre	253,2%	218,3%
Numérateur du LCR: somme des actifs liquides de haute qualité	12'235	10'494
Dénominateur du LCR: somme nette des sorties de trésorerie	4'832	4'807
Ratio de liquidités à court terme, LCR (en %) du 2 ^e trimestre	250,6%	204,3%
Numérateur du LCR: somme des actifs liquides de haute qualité	11'925	10'720
Dénominateur du LCR: somme nette des sorties de trésorerie	4'759	5'246
Ratio de liquidités à court terme, LCR (en %) du 1 ^{er} trimestre	267,2%	196,3%
Numérateur du LCR: somme des actifs liquides de haute qualité	12'243	10'502
Dénominateur du LCR: somme nette des sorties de trésorerie	4'581	5'351

Ratio de financement stable (NSFR)

Ratio de financement stable (NSFR) (en %)	171,7%	178,3%
Numérateur du NSFR: refinancement disponible stable	19'758	20'472
Dénominateur du NSFR: refinancement stable nécessaire	11'504	11'479

Copyright

© 2024 Union Bancaire Privée, UBP SA
Photos: @Getty Images/@iStock/@Depositphotos
Avril 2024



UNION BANCAIRE PRIVÉE